



Déclaration des élus PCF-Front de Gauche d'Aulnay-sous-Bois

Aulnay-Sous-Bois le 27 juillet 2015

Cantines. Ce qu'exclure veut dire

Le 24 juin 2015, la délibération N° 28 du Conseil Municipal d'Aulnay-sous-Bois a confirmé la réunion des différents règlements intérieurs à l'usage des familles pour les activités extrascolaires et périscolaires et du règlement applicable aux usagers des restaurants scolaires.

Le règlement pour la restauration scolaire n'appelait pas de changement par rapport aux années précédentes, de ce fait les élus de l'opposition ne se sont pas exprimés contre. C'était sans doute une mauvaise appréciation car les consignes d'application strictes du règlement excluent les enfants dont les parents sont au chômage.

La précédente majorité même si elle avait défini des critères d'accès à la restauration a toujours demandé aux services d'examiner au cas par cas la situation des familles dont les parents sont en recherche d'emploi. Des solutions pour permettre la prise en charges des enfants existaient donc bien.

Encore une fois, la volonté de M.Beschizza et son équipe est de ne pas investir dans l'avenir de notre ville, et de laisser sur le bord du chemin toutes celles et tous ceux qui font peser un poids financier sur le budget de la ville. La solidarité avec les plus démunis n'est pas la priorité de la nouvelle équipe.

Pour un parent au chômage, voir ses enfants refoulés à l'entrée des cantines constitue une humiliation de plus.

Comment les familles Aulnaysiennes vont-elle expliquer à leurs enfants que, d'un seul coup, parce que son père ou sa mère est au chômage, il n'a plus le droit d'aller à la cantine. L'application du nouveau règlement pointe du doigt les familles qui vivent le chômage.

Ces restrictions peuvent avoir des conséquences désastreuses. C'est une manière de « condamner les chômeurs au chômage ». Pourtant être demandeur d'emploi nécessite de nombreux déplacements pour les démarches.

Les élus PCF-Front de Gauche avaient déjà soulevé cette contradiction lors de précédents débats sur la restauration scolaire.

Aujourd'hui, ils réaffirment leur volonté de ne voir aucun enfant exclu de la restauration scolaire à Aulnay-sous-Bois.

Ils appellent les parents à se mobiliser et à porter en annulation auprès du tribunal administratif de Montreuil le règlement voté le 24 juin 2015 et contestable pendant deux mois.

Les élus PCF Front de Gauche au conseil municipal d'Aulnay-sous-bois demande au maire Bruno Beschizza de sursoir à cette mesure d'exclusion pour le respect des familles Aulnaysiennes et dans l'intérêt des enfants fréquentant les établissements publics de la ville.

Miguel HERNANDEZ – Marie-Jeanne QUERUEL
Elus PCF-Front de Gauche d'Aulnay-Sous-Bois

Contact :

Groupe des élus PCF - Front de Gauche

PCF Aulnay-Sous-Bois

25 rue Jacques Duclos

93600 Aulnay-Sous-Bois

Email : elucommunistesaulnay@orange.fr